

Processus en 3 étapes – Application papier

Rappel – Campagne REER 2018-2019

Dates de la campagne : 1^{er} novembre 2018 au 1^{er} mars 2019

Déboursé date future

- > Date du déboursé doit être entre le 1^{er} novembre 2018 et le 1^{er} mars 2019
- > Date limite pour soumettre une demande avec un déboursé futur : 22 février 2019
- > Disponible pour le taux variable seulement

Processus simplifié

- > Montant du prêt REER entre 1 000 \$ et 25 000 \$; **et**
- > Terme maximal de 24 mois; **et**
- > La réponse à toutes les questions « Renseignements supplémentaires relatifs aux demandeurs » de la Demande de crédit REER est « NON ».

Rôle du conseiller

Étape 1 – Remplir la demande de prêt REER avec les demandeurs

1. Remplir le formulaire Demande de crédit REER
2. Remplir le formulaire Déclaration du coût d'emprunt
3. Authentifier une pièce d'identité avec photo émise par un gouvernement ou deux pièces d'identité (originales et en vigueur)
4. Obtenir la signature des demandeurs sur la Demande de crédit
5. Signer la Demande de crédit à titre de témoin
6. Remettre une copie de la Demande de crédit et de la Déclaration du coût d'emprunt aux demandeurs

Étape 2 – Documents requis

Vous trouverez ci-dessous les documents requis pour soumettre une demande à la Banque. Pour plus de détails, veuillez vous référer au Guide du conseiller.

Type 1 - Processus simplifié

1. Demande de crédit REER
2. Spécimen de chèque personnalisé

Type 2 - Processus complet

1. Demande de crédit REER
2. Spécimen de chèque personnalisé
3. Bilan (2^e page de la Demande de crédit)
4. Preuves de revenus et d'actifs

Étape 3 – Soumission du dossier par télécopieur

1. Télécopier les documents requis à la Banque au **1 888 307-2997**
2. Expédier tous les originaux à la Banque (à la suite de l'obtention de la décision de crédit et de la confirmation de la conformité des documents) à l'adresse suivante :

Banque Nationale (transit 1000-1)
500 Place d'Armes, 22^e étage, Montréal (Qc) H2Y 2W3

Rôle de la Banque

- > Vérifier la conformité et procéder à l'évaluation de crédit
- > Vous communiquer la décision de crédit
- > Procéder au déboursement du prêt et transférer les fonds au compte en fidéicommis de votre siège social
- > Expédier le rapport des déboursés à votre siège social